UCLouvain

MUSI2M1

2026 - 2027

Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **optionnel**
Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**
Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**
Sigle du programme: **MUSI2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Structure du programme 4
Programme 4
Programme détaillé par matière 4
Enseignements supplémentaires 11
Cours et acquis d'apprentissage du programme 14
Informations diverses 15
Conditions d'accès 15
Pédagogie 19
Evaluation au cours de la formation 19
Mobilité et internationalisation 19
Formations ultérieures accessibles 19
Gestion et contacts 20

MUSI2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master approfondit l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de la musicologie, mais n'inclut pas les approches méthodologiques de la recherche.

Il offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis.

Votre profil

Il cible, avant tout, les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

Votre futur job

Nos diplômé·es trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- la recherche.

Votre programme

Vous suivrez une série de cours obligatoires que vous compléterez par une option ou des cours au choix.

MUSI2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de la musicologie.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire.
Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, les enseignants de musicologie désirent former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel, capables de le comprendre et s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. **Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique :** Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. **Maîtriser des savoirs :** Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de la musicologie ;
2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ou dans les sciences auxiliaires ;
2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

3. **Appliquer les méthodologies disciplinaires :** Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. **Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique :** Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. **Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement :** Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en mobilisant les savoirs acquis dans l'établissement d'états des questions sur des problématiques ou des objets de recherche spécifiques, pluridisciplinaires le cas échéant ;
5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;
5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel :** Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
6.2. S'insérer souplement à un environnement socioprofessionnel ;
6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun de 45 crédits, dont 20 crédits pour le travail de fin d'études ;
- et de 15 crédits d'option ou de cours au choix, à suivre à l'UCLouvain ou dans une des institutions partenaires : l' IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) l'Université de Liège , ou l'Université Libre de Bruxelles .

MUSI2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Travail de fin d'études (20 crédits)

LMUSI2898	Travail de fin d'études	Brigitte Van Wymeersch (coord.)	FR [q1+q2] [] [20 Crédits]

Cours de musicologie (25 crédits)

L'étudiant choisit 25 crédits parmi les cours ci-dessous :

LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2852	Musiques sacrées	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie		FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Roland Scheiff	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Marion Brachet	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Caroline Mounier-Vehier	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI2895	Stages et pratiques disciplinaires (musicologie) (200 heures)		FR [q1+q2] [] [10 Crédits]

Options et/ou cours au choix

L'étudiant·e choisit soit une option de quinze crédits, soit des cours au choix pour totaliser un nombre de 15 crédits de cours dans la liste ci-dessous structurée par rubriques.

> Art, littérature et histoire *[prog-2026-musi2m1-lmusi251o]*
> Pratique musicale (IMEP) *[prog-2026-musi2m1-lmusi252o]*
> Arts du spectacle (THEA) *[prog-2026-musi2m1-lmusi253o]*
> Animation et médiation *[prog-2026-musi2m1-lmusi718o]*
> Formation complémentaire en Musicologie *[prog-2026-musi2m1-lmusi254o]*
> Gestion, communication et musique *[prog-2026-musi2m1-lmusi255o]*
> Cours au choix *[prog-2026-musi2m1-lmusi726o]*

Art, littérature et histoire [15.0]

O Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O Contenu:

⊠ LFIAL2292	Art et littérature	Ralph Dekoninck Anne Reverseau	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
⊠ LHART2300	Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas	Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊠ LHART2340	Histoire des avant-gardes	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊘
⊠ LHART2350	L'art depuis 1960	Alexander Streitberger	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕
⊠ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊘
⊠ LHART2380	Histoire de la critique d'art (1750 - 1960)	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊠ LFRA2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊘
⊠ LHIST2531	Archivistique générale	Aurore François Marie Van Eeckenrode	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
⊠ LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire	Aurore François	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊘
⊠ LTHEO2431	Bible et culture	Régis Burnet Stipe Odak	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊘
⊠ LTHEO2351	Questions d'histoire du Christianisme : époque moderne	Jean-Pascal Gay	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊘

Pratique musicale (IMEP) [15.0]

Cette option est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation de l'institution partenaire du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant·e de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

EMUSI5201	Analyse et écritures (Partie analyse)		FR [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]
EMUSI5202	Analyse et écritures (Partie écriture)		FR [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]
EMUSI5203	Formations aux langages contemporains (IMEP)		FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
EMUSI5207	Formation musicale (IMEP)		FR [] [90h] [10 Crédits]
EMUSI5211	Théorie de la musique ancienne (IMEP)		FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

Arts du spectacle (THEA) [15.0]

L'option "Arts du spectacle" n'est pas réalisable en un an les années impaires.

- O Obligatoire
- ⛒ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O *Contenu:*

⛒ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Goran Petrovic	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⛒ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	FR [q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⛒ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	FR [q2] [45h] [5 Crédits] ⊘
⛒ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
⛒ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Roberto Fratini Serafide	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊘

Animation et médiation [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale	François Maheu	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale	François Maheu	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LHIST2420	Médiation culturelle des savoirs en histoire : approche théorique et application pratique	Geneviève Warland	FR [q2] [22.5h] [10 Crédits]
LCOMU2200	Genre, cultures et représentations	Sarah Sepulchre	FR [q1] [30h] [5 Crédits]

Formation complémentaire en Musicologie [15.0]

Cette option est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant·e de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

EMUSI5003	Répertoire, interprétation, discographie (ULiège)		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]
EMUSI5004	Questions d'histoire des musiques populaires (ULiège)		[FR] [q2] [30h] [5 Crédits]
EMUSI5005	Séminaire d'histoire de la musique - Musiques et arts de la scène (ULiège)		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]
EMUSI5009	Questions d'histoire de la théorie musicale (ULiège)		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits]
EMUSI5302	Séminaire : Musique ancienne (XVe-XVIIIe siècles) (ULB)		[FR] [q2] [36h] [10 Crédits]
EMUSI5303	Patrimoine musical belge (ULB)		[FR] [q1] [24h] [5 Crédits]
EMUSI5304	Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB)		[FR] [q1] [24h] [5 Crédits]
EMUSI5306	Séminaire d'histoire culturelle de la musique (Epoque contemporaine) (ULB)		[FR] [q1] [24h] [5 Crédits]

Gestion, communication et musique [15.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu:

LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Sébastien Fevry	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]
LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Sarah Sepulchre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]
LTHEA2223	L'institution théâtrale : gestion, médiation, programmation	Michael Delaunoy	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]
MCOMU2702	Communication et production événementielle	Chloé Colpé	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]

Cours au choix [15.0]

L'étudiant·e choisit maximum 15 crédits de cours dans la liste des options ci-dessus.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant·e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur ce document .

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Formation générale

LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Marta Sábado Novau) Aaron Kachuck (supplée Charles Doyen) Hubert Roland	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Olivier Depré Nathalie Frogneux	FR [q1] [45h] [5 Crédits]

Arts et civilisations

LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Fanny Martin (supplée Laurent Verslype)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
LARKE1151	Arts et civilisations : Moyen Âge et Renaissance	Ralph Dekoninck Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
LARKE1552	Arts et civilisations : Antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LARKE1553	Arts et civilisations#: Égypte et Proche-Orient anciens	Gaelle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Caroline Heering	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Fanny Martin Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du Moyen Âge	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

Musicologie

LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]
LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [7.5h] [5 Crédits]
LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI1510	Campus opéra	Delphine Clarinval	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [15h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [15h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices	Christophe Pirenne	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]
LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices		FR [q1] [15h] [5 Crédits]
LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]
LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices	Christophe Pirenne	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [22.5h+7.5h] [5 Crédits]
LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]
LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [22.5h+7.5h] [5 Crédits]

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MUSI2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Diplômés de 2° cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du Cadre européen commun de référence .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir https://alte.org/Our-Full-Members), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : DELF ou TCF .

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master (Mineure en musicologie , Certificat universitaire en musicologie (fondements) , Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Écoles supérieures en Art (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie , Conservatoire royal de Musique, etc.).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce module complémentaire est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Même en cas d'accès direct, il est possible que le service des inscriptions soumette la demande d'inscription de l'étudiant·e à la faculté. En effet, celle-ci vérifiera le respect des éventuelles conditions spécifiques mentionnées.

Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL - Louvain-la-Neuve) et de la Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB - St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Autre bachelier UCLouvain	S'il a suivi : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Même en cas d'accès direct, il est possible que le service des inscriptions soumette la demande d'inscription de l'étudiant·e à la faculté. En effet, celle-ci vérifiera le respect des éventuelles conditions spécifiques mentionnées.
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier	S'il a suivi : le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de musicologie	Maîtrise du français de niveau B2 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques .

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la procédure d'admission et d'inscription décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Tout master	S'il a suivi : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) Même en cas d'accès direct, il est possible que le service des inscriptions soumette la demande d'inscription de l'étudiant·e à la faculté. En effet, celle-ci vérifiera le respect des éventuelles conditions spécifiques mentionnées.
Tout autre master		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la procédure d'admission et d'inscription décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience .

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/ professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html .

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du·de la candidat·e sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du·de la candidat·e délivré par un établissement reconnu par le WHED (voir https://www.whed.net/home.php)

- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits ECTS), débouchant sur un diplôme de 1er cycle, **obtenu en maximum 5 ans.**
- Pour les titulaires **d'un diplôme obtenu hors Belgique, moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour le cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme obtenu hors Communauté française de Belgique, attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir https://alte.org/Our-Full-Members).
- Un **Curriculum Vitae** précis détaillant le parcours de formation et le parcours professionnel éventuel.
- **Une lettre de motivation personnelle et originale** . Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation.

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain , et plus particulièrement « Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ? »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises à la Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du·de la candidat·e et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du·de la candidat·e et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches. Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du·de la candidat·e comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Arguments exprimés** dans la lettre de motivation, notamment la cohérence entre le projet personnel et professionnel du·de la candidat·e et le programme visé. La lettre devra exposer les raisons pour lesquelles le candidat souhaite entamer ce programme et préciser en quoi le master s'inscrit dans le projet personnel et professionnel du·de la candidat·e.
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures (= les cours du diplôme d'accès jugés équivalents par le jury aux cours obligatoires du programme de bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master visé) du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Expérience acquise.** Si le diplôme d'accès a été obtenu plus de 5 ans avant l'introduction de la demande d'admission, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université .

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : https://uclouvain.be/inscription .

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be .

PÉDAGOGIE

Le master 60 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, L'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur l'approfondissement des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction de l'option choisie par l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique, Bruxelles], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de travail de fin d'études prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des co-diplomations) :

- l' Université de Liège et l' Université libre de Bruxelles proposent aux étudiant·es de suivre des cours dans le cadre de l'option « Formation complémentaire en musicologie »;
- l' IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCLouvain l'option « Pratique musicale », qui permet aux étudiant·es d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant quatre cours à l'IMEP ;

Pour en savoir plus :

- Contacts

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie , plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
3. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie , l'étudiant accède directement au second bloc du Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie . Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html .

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- Master [60] en enseignement section 5 : histoire de l'art et archéologie
- Master [120] en administration publique
- Master [60] en sciences de gestion (horaire décalé)
- Master [120] en sciences de la population et du développement

3. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html

Dernière mise à jour : décembre 2024

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50
Site web	http://www.uclouvain.be/fial

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: joel.roucloux@uclouvain.be

Jury

- Président: ralph.dekoninck@uclouvain.be
- Secrétaire: brigitte.vanwymeersch@uclouvain.be
- 3e membre du jury restreint: ingrid.falque@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire (conditions d'accès, procédure d'admission et d'inscription, dérogation pour non-finançabilité, etc.): info-fial@uclouvain.be